

## **Point de situation au 23 mars 2020**

L'épidémie s'étend dans la Somme, telle que les autorités sanitaires nous l'avaient annoncé, avec désormais **142 cas confirmés et 20 décès à déplorer.**

Les établissements de santé sont totalement mobilisés et nous déployons tous nos efforts pour répondre à leurs besoins.

J'ai lancé hier un **appel aux dons de masques, charlottes, blouses et surchaussures** pour soutenir davantage les personnels soignants, soumis à rude épreuve dans l'exercice de leur activité. J'ai également demandé à **tous les industriels** qui le peuvent **d'organiser leurs chaînes de production pour produire des masques de type FFP2, des charlottes, des blouses et des surchaussures** (voir communiqué de presse en pièce jointe). Je remercie par avance tous ceux qui répondront à cet appel au nom de l'effort collectif et de la mobilisation générale qui s'imposent aujourd'hui. J'invite bien sûr chacun à relayer cet appel. Soutenir notre système de santé impose l'exemplarité dans le **respect des gestes-barrières et des mesures de confinement : c'est la seule manière aujourd'hui de surmonter l'épidémie.**

Pour faire respecter les mesures de confinement, les forces de l'ordre ont **contrôlé plus de 19 000 personnes** depuis l'entrée en vigueur des mesures le mardi 17 mars à 12h00, et **dressé plus de 900 procès-verbaux.**

Si une majorité de la population samarienne a compris l'enjeu vital qui s'attache au respect de ces mesures, **certain continuent d'abuser des exceptions permises par les textes en sortant trop souvent et trop longtemps.**

Ces comportements sont irresponsables.

Certes, **le confinement est une épreuve** et tout sera fait pour apporter un soutien aux familles comme aux personnes seules pour surmonter cette période.

Toutefois, l'urgence au moment où se profile le pic de l'épidémie est de tout faire pour enrayer sa diffusion au sein de la population et de permettre ainsi à notre système de santé de tenir.

S'il faut pouvoir se soigner, il faut aussi **garantir la continuité de la vie de la nation**, en particulier pouvoir se nourrir.

C'est la raison pour laquelle **continuer de travailler, lorsque ce n'est pas possible à distance, est nécessaire, dans le strict respect des gestes-barrières.**

**La poursuite de l'activité** est notamment indispensable **dans le secteur alimentaire.**

J'invite les collectivités locales et tous les acteurs économiques à imaginer des solutions pour **concilier le strict respect des consignes sanitaires et la poursuite de l'approvisionnement alimentaire.**

De la même manière, tous les **réseaux d'entraide et de solidarité** doivent être plus que jamais activés pour accompagner les personnes vulnérables et les familles dans cette période difficile (livraison de repas, écoute, maintien des liens sociaux sous d'autres formes...). Enfin, je rappelle que **les services publics essentiels à la vie de nos concitoyens doivent**

**demeurer accessibles.** J'ai ainsi transmis hier aux collectivités locales les recommandations du Gouvernement (document joint au présent message) :

- pour endiguer la propagation du Covid-19
- pour assurer la continuité démocratique dans des conditions adaptées
- pour adapter la gestion des ressources humaines
- pour adapter les services publics demeurant ouverts

Au côté des services de l'Etat, les exécutifs des collectivités locales ont un rôle essentiel à jouer pour assurer la continuité des services publics essentiels à la nation, tout en protégeant leurs agents publics.

C'est ainsi que **j'ai installé ce matin au sein de la préfecture de la Somme la cellule de suivi dédiée à la gestion de la crise sanitaire.** Près de 50 agents se sont portés volontaires pour accompagner au mieux nos concitoyens dans cette crise. Ils exercent leurs missions **en toute sécurité dans le strict respect des mesures-barrières** : lavage des mains à l'entrée et à la sortie, préservation d'un mètre de distance entre chaque poste de travail, nettoyage régulier des outils de travail, mise à disposition de désinfectants, ventilation régulière des pièces... La vocation de cette cellule est de renforcer nos capacités à suivre l'évolution de la situation, coordonner les acteurs et apporter des réponses concrètes aux nombreuses questions et difficultés générées par cette situation exceptionnelle.

Elle se compose :

- d'un pôle économique
- d'un pôle relations avec les collectivités locales, les associations et les cultes
- d'un pôle sanitaire
- d'un pôle éducation

en relation étroite avec les services de l'Etat compétents. Vous serez contactés dans ce cadre.

**+ Un numéro d'appel de 9h00 à 19h00 : le 03 22 97 80 80**

**+ Une boîte fonctionnelle dédiée : [pref-covid19@somme.gouv.fr](mailto:pref-covid19@somme.gouv.fr)**

**Les services de l'Etat sont au travail et pleinement mobilisés pour aider notre pays à surmonter cette crise.**